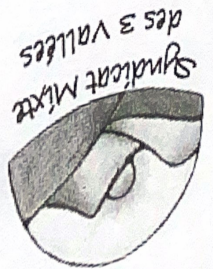


Place Carnot - 3221
grenard@sm3v.fr

30/06/2021 à 14:43

Le regard ou té de visite	
Le regard est-il accessible ?	Oui
Le regard est-il affleurant ?	Oui
Présente-t-il des signes d'altération ?	Non
Dépôt de matière en fond de regard ?	Oui
Présence d'odeurs ?	Non
Stagnation d'eaux dans le regard ?	Non
Écoulement au sein du regard correct ?	Non
Commentaires : Regard (2) avaloir, dépôt de terre important à nettoyer	?
Le rejet	
Type de rejet	Sec
Lieu de rejet prévu ou actuel	
Nature des eaux rejetées	
État de l'exutoire ?	
Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :	
Si rejet par puits d'infiltration, tampon accessible ?	
Dégradations constatées ?	
Si oui, préciser :	
Dégradation des granulats ?	
Commentaires sur le rejet par puits d'infiltration :	
Si oui, précisez :	
Si rejet par dispersion (tranchées), longueur des tranchées en m / ml	
Si rejet par dispersion (tranchées), distance inter-tranchées en m :	
Si rejet par dispersion (tranchées), nombre de tranchées :	
Commentaires sur le rejet par puits d'infiltration :	
Colmatage des granulats ?	
Si oui, précisez :	
Dégradations constatées ?	
Si rejet par puits d'infiltration, tampon accessible ?	
Le cas échéant, résultat des analyses effectuées :	
État de l'exutoire ?	
Nature des eaux rejetées	
Lieu de rejet prévu ou actuel	
Type de rejet	
Commentaires :	
Présence d'odeurs ?	
L'infiltration fonctionne-t-elle correctement ?	
Présence de regards de contrôle et de répartition ?	
Si rejet par dispersion (tranchées), distance inter-tranchées en m :	
Si rejet par dispersion (tranchées), longueur des tranchées en m / ml	

messagerie pro



Madame ROSSI SUZANNE
BASCOUATS
32300 SAINTE AURENCE CAZAUX

Service : assainissement non collectif
Objet : Rapport de visite - contrôle préalable à la vente
Date : 24 juin 2021
N° dossier : 72458 (à rappeler dans toute correspondance)

Un agent du Syndicat s'est rendu le 24/06/2021 à votre immeuble situé au lieu-dit "BASCOUATS" sur la commune de SAINTE-AURENCE-CAZAUX. Il a procédé à l'expertise de votre unité d'assainissement non collectif préalable à la vente de l'immeuble ; il a notamment vérifié le fonctionnement des divers ouvrages recensés et s'est assuré que l'entretien que vous apportez à ces ouvrages est suffisant pour assurer une épuration optimale des eaux usées domestiques.

de vous transmettre par conséquent le rapport de visite qui doit réglementairement vous être remis au terme de cette expertise. Je vous conseille vivement de prendre connaissance de ce document et de le conserver soigneusement ; il vous sera réclamé en cas de vente de l'immeuble concerné.

Les conclusions du Service Public d'Assainissement Non Collectif sont les suivantes :

- La remise aux normes de l'installation d'assainissement aurait du survenir dans un délai de 4 ans suivant l'émission de l'avis défavorable du 06/04/2016 (article L1331-1-1 du Code de la Santé Publique).
- A l'issue de la vente de tout ou partie de l'immeuble, l'acquéreur devra faire procéder aux travaux de mise en conformité dans un délai d'un an à compter de l'acte de vente ; les travaux en question sont décrits dans les commentaires contrôleur du rapport de visite.
- Les travaux ne pourront connaître un début d'exécution qu'après validation par le Syndicat du projet d'assainissement qui lui a été soumis. Par ailleurs, vous devrez régulièrement informer le Syndicat de l'état d'avancement des travaux ; les agents devront être en mesure de vérifier la conformité de l'unité d'assainissement avant son renblanchement définitif.
- Vous voudrez bien procéder, préalablement à la vente, à la vidange de votre ouvrage de prétraitement (fosse toutes eaux). Pour ce faire, vous ferez appel à une entreprise agréée par le Préfet qui vous remettra le document réglementaire qui mentionnera le volume et le lieu de traitement des matières vidangées.

Mes agents se tiennent à votre disposition afin de vous apporter toute information nécessaire à la bonne compréhension de votre dossier et notre mission réglementaire.

Je vous prie d'agréer, Madame ROSSI, l'expression de mes sincères salutations.



Syndicat Mixte des Trois Vallées - 1, place C...
☎ : 05.62.05.99.64

Madame Rossi
1723 av 2
Joseph
Waller